

## **Un rapport sur la formation professionnelle scolaire qui met en danger l'avenir de 700 000 lycéen.nes.**

Sur demande de Jean-Michel Blanquer, la députée LREM Céline Calvez et le chef d'entreprise Régis Marcon ont produit un rapport sur l'enseignement professionnel scolaire. Ce rapport s'inscrit dans la logique gouvernementale de réforme de la formation professionnelle dans son ensemble. Les préconisations de ce rapport menacent directement l'avenir de la voie professionnelle, des lycées. Nous rappelons qu'aujourd'hui un.e lycéen.ne sur trois est scolarisé.e dans la voie pro, c'est donc un enjeu de société.

### **L'apprentissage contre l'enseignement professionnel scolaire public**

Les deux modes de formation coexistent depuis longtemps, mais les propositions faites dans le rapport visent essentiellement à disqualifier la voie professionnelle scolaire pour mieux servir les intérêts des organisations patronales dans leur volonté de faire main basse sur l'enseignement professionnel au sein de l'École. Dans son projet, le gouvernement utilise l'apprentissage pour remettre en cause l'enseignement professionnel scolaire seul garant d'une formation professionnelle généraliste et émancipatrice. Pour les rapporteurs, la voie pro du lycée devrait servir à sélectionner les élèves : les meilleurs profils pour les employeurs en apprentissage, et la "concentration" des élèves en difficulté sociale et scolaire dans les classes des lycées professionnels. L'apprentissage est discriminant : seulement 30% des apprentis sont des filles, les jeunes issus de l'immigration y sont sous-représentés...

### **La casse des diplômes : la remise en cause des droits des salarié.es**

Les attaques récurrentes contre la voie scolaire passent aussi par la casse des diplômes. La reconnaissance de la qualification dans les entreprises est un élément essentiel pour garantir des droits collectifs (rémunération, conditions de travail, ...). Cette qualification repose sur des diplômes nationaux. Le MEDEF n'accepte pas que la définition et la validation des diplômes lui échappe et soit du ressort de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture. Les rapporteurs préconisent de remplacer les diplômes par des blocs de compétences. Cette évolution est dangereuse car elle remet en cause une qualification solide au profit d'une simple employabilité immédiate et d'une précarisation accrue.

### **Construire une ambition commune pour tous les jeunes**

La formation professionnelle scolaire est aujourd'hui pleinement en lien avec les réalités du monde économique : les jeunes sont en formation en entreprises 22 semaines sur les 3 ans du bac, les contenus de diplômes sont définis avec les branches professionnelles, et bon nombre de certifications professionnelles sont réalisées en présence des salarié.es des entreprises. De plus, la voie professionnelle permet à davantage de jeunes d'obtenir un diplôme et d'élever leur niveau de qualification pour répondre aux évolutions des métiers. Elle produit bien moins de décrochage que l'apprentissage ! Le gouvernement ne doit pas faire de l'idéologie sur une question qui concerne l'avenir de 700 000 jeunes. Les rapporteurs prétendent viser « l'excellence pour la voie professionnelle », en fait, ils construisent une impasse pour un tiers de la jeunesse lycéenne.

Patrick Désiré (Secrétaire général CGT Educ'action) ; Pascal Vivier (Secrétaire général SNETAA-FO) ; Sigrid Girardin (Secrétaire générale SNUEP FSU) ; Aurélien Boudon (Co-secrétaire fédéral SUD Education) ; François Portzer (Président du SNALC) ; Benoît Hubert (Secrétaire général SNEP-FSU) ; Jean-Denis Merle, (Secrétaire général SNLC-FAEN) ; Jean-Marie Le Boiteux (Secrétaire général SNETAP FSU) ; Muriel Filippi (Secrétaire générale CGT Agri).